

# Cartoon Movie

**DU 3 AU 5 MARS 2026, BORDEAUX (FRANCE)**

## **PARTICIPATION D'ENTREPRISES DE DISTRIBUTION ET D'AGENTES ET AGENTS DE VENTE**

La [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#) est fière d'être partenaire de l'édition 2026 de [Cartoon Movie](#), un événement unique axé sur le développement de projets d'animation pour le cinéma qui se tiendra du 3 au 5 mars à Bordeaux en France. En 2026, l'expertise en animation du Québec et du Canada sera mise en lumière dans le cadre de l'événement. En plus de prévoir une délégation québécoise et canadienne, le Québec et le Canada bénéficieront d'une visibilité privilégiée afin de faire rayonner les créateurs d'ici et de créer des passerelles avec l'Europe.

La SODEC invite les entreprises de distribution et les agentes et agents de vente québécois à se joindre à cette délégation exceptionnelle afin d'appuyer l'expertise et le talent québécois.

La présence des entreprises de distribution lors de ce marché vise principalement l'acquisition d'œuvres audiovisuelles. Les distributrices et distributeurs auront l'occasion de voir en primeur les projets québécois qui seront présentés à Cartoon Movie en plus de pouvoir assister à de nombreuses présentations de producteurs européens.

### **OBJECTIFS**

- Assister aux séances de pitches des producteurs québécois, canadiens et européens, afin de procéder à l'achat de nouvelles œuvres audiovisuelles;
- Explorer un nouveau marché et créer de nouvelles occasions d'affaires;
- Établir des relations d'affaires avec des producteurs, distributeurs, agents de vente et diffuseurs étrangers.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Avoir distribué ou détenir les droits de distribution d'au moins 1 long métrage d'animation, idéalement québécois, sorti en salle dans les 3 dernières années;
- Avoir de l'intérêt à acheter des longs métrages d'animation qui sont à l'étape de concept ou de développement;
- Être disponible pour participer à l'événement du 3 au 5 mars 2026.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Répondre aux conditions générales et spécifiques d'admissibilité du [programme SODEXPORT - Audiovisuel](#);
- Être québécoise, québécois (avoir sa résidence fiscale au Québec depuis au minimum 2 ans);
- L'entreprise candidate ne doit pas être en situation de défaut relativement à ses obligations envers la SODEC.

## DÉTAILS DE L'OFFRE

- Bourse de déplacement de 1 550 \$\*
- Accréditation gratuite (valeur de 950 €)
- Hébergement (jusqu'à 3 nuits)
- Participation à des séances de jumelage avec les participants du Cartoon Movie (producteurs, distributeurs, diffuseurs, etc.)

\* La SODEC n'est pas responsable de l'organisation du déplacement.

## CANDIDATURE

Pour transmettre votre candidature, merci de remplir [ce formulaire](#) avant le 27 novembre 2025, à 17 h (heure de Montréal).

Les entreprises de distribution seront contactées au plus tard le 4 décembre 2025 afin de procéder à l'inscription auprès de Cartoon Movie avant le 16 décembre 2025.

Seules les personnes retenues recevront une confirmation de la SODEC.

Les personnes dont la candidature ne serait pas retenue, mais qui souhaitent participer au marché, peuvent s'y inscrire à leurs frais.

## RENSEIGNEMENTS

### GENEVIÈVE BÉGIN

Déléguée à la promotion et à la diffusion  
Affaires internationales,  
exportation et mise en marché du cinéma



SODEC  
514-841-2330  
[genevieve.begin@sodec.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.begin@sodec.gouv.qc.ca)